

## TRÈS FORTE AUGMENTATION DES ACCIDENTS À POSTES CANADA, SELON TRAVAIL CANADA

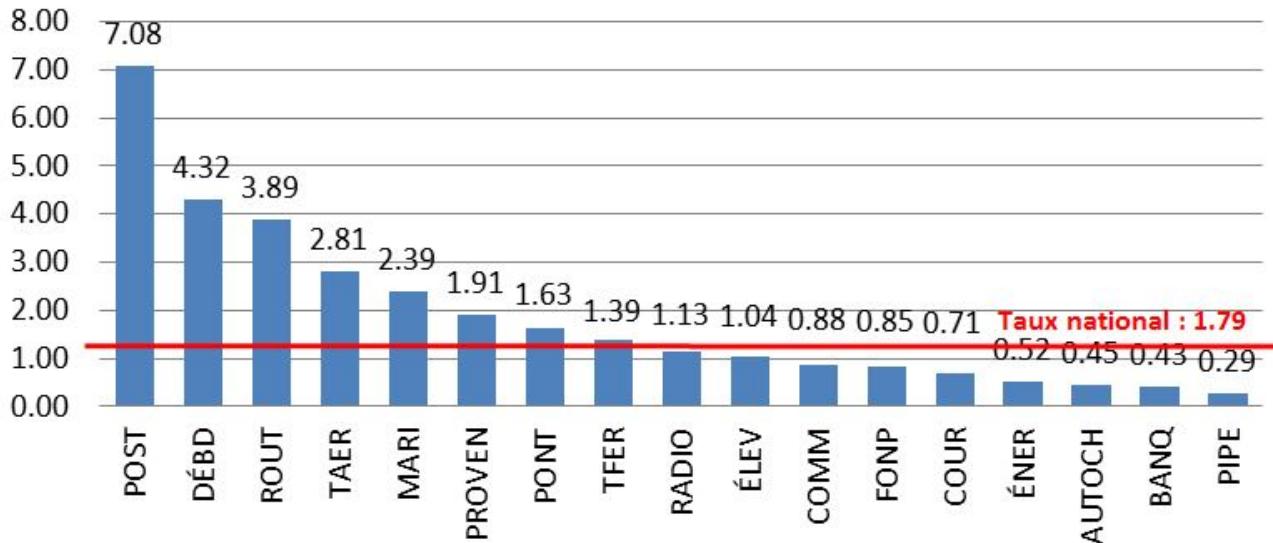
Aujourd’hui, le Syndicat s’est réuni avec les médiateurs pour analyser l’état d’avancement des négociations et l’absence de véritables progrès.

Lors de notre réunion avec les représentants de Postes Canada plus tôt aujourd’hui, nous avons discuté de la formation sur la santé et la sécurité (annexe « DD »). Postes Canada demeure résolue à réduire la durée de la formation sur la santé et la sécurité, actuellement de huit heures, que chaque travailleur et travailleuse reçoit, et ce, malgré le fait que le taux d’accidents à Postes Canada est le plus élevé du secteur public fédéral.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ : LE DOSSIER DE POSTES CANADA

Chaque ronde de négociations comprend de nombreux enjeux touchant la santé et la sécurité, et la ronde actuelle ne fait pas exception. Cependant, cette fois-ci, un rapport de Travail Canada révèle qu’une fois de plus, Postes Canada est l’employeur dont le taux d’accidents invalidants est le plus élevé du secteur fédéral. Comme l’indique le tableau plus bas, le taux annuel d’accidents invalidants à Postes Canada est de sept travailleurs ou travailleuses sur 100 travailleurs et travailleuses à plein temps. Ce taux d’accidents invalidants est de 64 % plus élevé que le taux frappant le secteur du débardage, deuxième en importance quant à la dangerosité du travail, et près de quatre fois la moyenne de l’ensemble des secteurs relevant de la compétence fédérale.

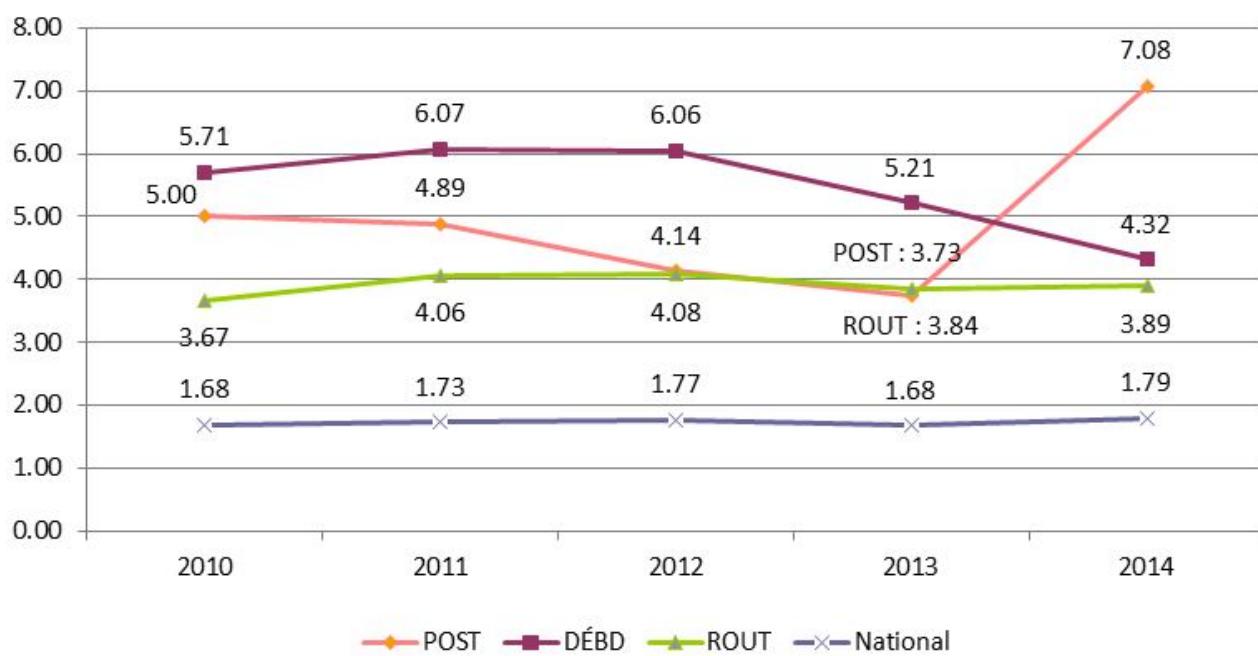
### ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ DE COMPÉTENCE FÉDÉRALE : 2014



Selon le graphique de Travail Canada figurant plus bas, après avoir enregistré une diminution constante du nombre d'accidents à partir de 2011, le secteur postal connaît depuis 2014 une hausse marquée du nombre d'accidents.

Étant donné que Postes Canada a modifié sa façon de signaler les accidents en 2011, il se peut que la diminution du nombre d'accidents relevée pour la période de 2011 à 2014 soit fausse. Cependant, même si Postes Canada a transmis des renseignements inexacts à Travail Canada, il n'en demeure pas moins qu'elle continue d'être un lieu de travail dangereux. Cela explique pourquoi le comité de négociation se préoccupe autant du besoin de formation en matière de santé et de sécurité, d'horaires de travail adéquats et de pratiques de travail sûres.

## SECTEURS D'ACTIVITÉ AYANT LES PLUS HAUTS TAUX D'ACCIDENTS INVALIDANTS DE 2010 À 2014, SELON TRAVAIL CANADA



## POURSUITE DES RÉUNIONS

Les parties ont aussi discuté du travail de fin de semaine des groupes 3 et 4 (services techniques). Nous avons présenté un texte contractuel sur le tri séquentiel du courrier dans le casier de tri pour permettre aux facteurs et factrices de livrer le courrier de façon sécuritaire à l'aide de la méthode de livraison à une liasse. Postes Canada n'a pas encore répondu à nos questions.

Les parties continuent de se réunir au cours de la fin de semaine dans le but de réaliser de véritables progrès. Nous vous tiendrons au courant.

## FORTS ET UNIS, NOUS LE DEMEURONS!

Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef – Unité urbaine

George Floresco  
Négociateur en chef – unité des FFRS

map scfp 1979 /jl cope 225  
2015-2019/Bulletin no. 153